



Best Maintenance Sarl

Votre solution technique et industrielle

POLITIQUE DE PRÉVENTION & GESTION DES RISQUES D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION



SARL au capital social de 100.000.000 GNF
RCCM/CN.TCC.2023.B.04668 - NIF: 421555392

Taouyah Marché, Commune de Ratoma, Conakry, République de Guinée
Tél : +224 - 622-18-65-91 / 620-45-14-85 ; E-mail : contact@bestmaintenance.tech
Site web: <https://www.bestmaintenance.tech>

1.	Introduction	3
1.1.	Contexte et objectifs de la politique.....	3
1.2.	Champ d'application.....	3
1.3.	Engagement de Best Maintenance en matière de conformité	4
2.	Cadre Légal et Réglementaire	5
2.1.	Obligations légales en République de Guinée.....	5
2.2.	Normes et règlements internationaux applicables	5
2.3.	Références réglementaires spécifiques aux importations et exportations.....	6
3.	Identification des Risques.....	7
3.1.	Analyse des principaux risques liés aux importations et exportations.....	7
3.2.	Cartographie des partenaires et zones à risque	8
3.3.	Étude des sanctions économiques et des zones sous restrictions.....	8
4.	Procédures de Gestion des Risques.....	9
4.1.	Diligence raisonnable et vérification préalable	9
4.2.	Contrôle des partenaires commerciaux et des fournisseurs	9
4.3.	Mise en place d'un processus de compliance pour les transactions sensibles	10
4.4.	Gestion des marchandises interdites ou sous contrôle.....	10
5.	Formation et Sensibilisation	11
5.1.	Programmes de formation des collaborateurs.....	11
5.2.	Campagnes de sensibilisation interne et auprès des partenaires.....	12
5.3.	Mise à disposition des ressources d'information et guides pratiques	12
6.	Suivi et Évaluation	13
6.1.	Indicateurs de performance pour mesurer l'efficacité de la politique.....	13
6.2.	Audits internes réguliers et vérifications indépendantes	14
6.3.	Mise à jour et amélioration continue des processus	14
7.	Dispositions Disciplinaires.....	15
7.1.	Sanctions internes en cas de non-conformité	15
7.2.	Procédures de signalement des infractions	15
7.3.	Conséquences pour les fournisseurs et partenaires non conformes	16
8.	Gouvernance et Responsabilités.....	17

8.1. Rôles et responsabilités des parties prenantes internes et externes	17
8.2. Implication de la direction dans le pilotage et la supervision.....	17
8.3. Mise en place et fonctionnement du comité de conformité.....	18
9. Annexes	19
9.1. Liste des textes législatifs et réglementaires guinéens applicables	19
9.2. Exemples de pratiques commerciales à risques.....	19
9.3. Coordonnées des autorités compétentes et des organismes de référence	20
9.4. Glossaire des termes clés	20
9.5. Bibliographie et sources complémentaires	21

1. Introduction

1.1. Contexte et objectifs de la politique

Dans un monde marqué par des régulations économiques et commerciales en constante évolution, Best Maintenance reconnaît la nécessité d'assurer une gestion rigoureuse et conforme des activités d'importation et d'exportation. Les enjeux en matière de conformité, notamment vis-à-vis des lois guinéennes et des normes internationales, sont cruciaux pour protéger l'intégrité de l'entreprise, garantir la continuité de ses opérations et préserver ses relations avec les partenaires et les autorités compétentes.

Cette politique a pour objectif principal de fournir un cadre structuré et détaillé permettant :

- **L'identification et la réduction des risques liés aux importations et exportations**, notamment le non-respect des sanctions économiques ou des restrictions commerciales.
- **L'application des réglementations nationales et internationales**, y compris celles relatives au contrôle des biens sensibles, au transfert de technologies et au respect des sanctions imposées par la République de Guinée et d'autres organes internationaux.
- **La promotion d'une culture de la conformité au sein de l'entreprise**, en alignant ses pratiques sur les standards éthiques et opérationnels élevés.

En adoptant cette politique, Best Maintenance vise à renforcer sa position en tant qu'acteur économique responsable, tout en minimisant l'exposition de l'entreprise aux pénalités, sanctions ou risques opérationnels.

1.2. Champ d'application

La Politique de Prévention et de Gestion des Risques d'Importation et d'Exportation s'applique à l'ensemble des activités de Best Maintenance ayant trait aux échanges internationaux. Cela inclut, sans s'y limiter :

- Les mouvements de marchandises, de matériaux ou d'équipements impliquant des fournisseurs, clients ou partenaires étrangers.
- Les opérations financières associées aux transactions commerciales transfrontalières.
- Les processus contractuels et administratifs liés aux importations et exportations.

Elle est destinée à tous les collaborateurs de Best Maintenance, quels que soient leurs fonctions ou leurs niveaux hiérarchiques, ainsi qu'aux partenaires externes agissant

au nom de l'entreprise. Les filiales, divisions opérationnelles et prestataires sont également tenus d'adhérer aux principes, processus et exigences définis dans ce document.

Ce champ d'application garantit une cohérence dans la mise en œuvre et reflète l'engagement de Best Maintenance à respecter les réglementations commerciales en vigueur dans toutes ses zones d'opération.

1.3. Engagement de Best Maintenance en matière de conformité

Best Maintenance place la conformité au cœur de sa stratégie opérationnelle et considère cette politique comme un élément essentiel de son système global de gouvernance. L'entreprise s'engage à :

- **Observer strictement toutes les lois et réglementations nationales et internationales** applicables à ses activités d'importation et d'exportation, avec un focus particulier sur les dispositions relatives aux sanctions économiques, aux réglementations douanières et aux contrôles à l'exportation.
- **Mettre en œuvre une gestion proactive des risques** grâce à l'adoption de mécanismes de contrôle interne renforcés, incluant la diligence raisonnable, la vérification préalable des partenaires commerciaux et l'implémentation de processus de décision fondés sur des analyses de risque.
- **Former et sensibiliser continuellement ses collaborateurs** à l'identification et à la prévention des comportements non conformes.
- **Établir une transparence totale dans ses relations avec les autorités guinéennes compétentes**, tout en s'alignant sur les attentes des organismes internationaux en matière de conformité.

Cet engagement témoigne non seulement du respect des obligations juridiques, mais également de la responsabilité sociale et éthique de Best Maintenance dans le cadre de ses opérations internationales. Par cette politique, l'entreprise consolide sa capacité à opérer efficacement tout en respectant les standards de conformité établis à l'échelle mondiale.

2. Cadre Légal et Réglementaire

2.1. Obligations légales en République de Guinée

Best Maintenance, dans ses opérations commerciales nationales et internationales, adhère strictement aux lois en vigueur en République de Guinée. Les obligations légales applicables incluent :

- **Le Code des Douanes** : définissant les procédures douanières, les droits de douane applicables et les obligations des entreprises en matière d'importation et d'exportation de marchandises.
- **La Loi sur le Commerce Extérieur** : encadrant les relations commerciales avec les entités étrangères et imposant des restrictions sur certains types de biens ou de services.
- **Les Réglementations sur les Sanctions Économiques et Commerciales** : obligeant les entreprises à éviter les transactions avec des entités sanctionnées ou opérant dans des zones sous restrictions.

En tant qu'entreprise responsable, Best Maintenance veille à respecter ces obligations légales pour éviter tout litige, minimiser les risques de pénalités et maintenir sa crédibilité auprès des autorités et partenaires commerciaux. L'implication des experts juridiques internes et externes garantit une interprétation correcte des textes législatifs en vigueur.

2.2. Normes et règlements internationaux applicables

Dans un contexte d'économie mondialisée, Best Maintenance est également soumise à des normes et règlements internationaux qui impactent ses activités d'importation et d'exportation. Parmi les principaux cadres réglementaires :

- **Les Normes de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)** : encadrant le commerce international et assurant la non-discrimination, la transparence et une concurrence loyale.
- **Les Régulations Internationales sur le Contrôle des Exportations (EXPORT CONTROL)** : imposant des restrictions sur le commerce de produits sensibles tels que les technologies avancées ou les biens à double usage.

- **Les Sanctions Multilatérales et Bilatérales** : imposées par des organes internationaux tels que les Nations Unies ou par des États spécifiques, auxquelles Best Maintenance doit se conformer pour éviter les impacts juridiques et réputationnels.

Best Maintenance s’aligne aussi sur les meilleures pratiques internationales en matière de compliance pour sécuriser ses opérations et garantir la pérennité de ses activités commerciales à l’étranger.

2.3. Références réglementaires spécifiques aux importations et exportations

Pour garantir une bonne compréhension et application des exigences réglementaires, Best Maintenance consolide ses référentiels opérationnels autour des textes spécifiques suivants :

- **La Réglementation sur les Marchandises Dangereuses** : stipulant les conditions de transport, de stockage et de déclaration des biens classés dangereux.
- **Les Procédures de Licences et d’Autorisations** : pour les biens nécessitant des permis d’importation ou d’exportation, en conformité avec les réglementations nationales et internationales.
- **Les Réglementations Douanières Spécifiques** : incluant les systèmes de classification harmonisée des marchandises (HS Code) et les accords bilatéraux ou multilatéraux affectant les échanges commerciaux en République de Guinée.
- **Les Directives de la CEDEAO** : encadrant les relations commerciales intra-communautaires et impactant les échanges avec les pays membres de la région.

Ces références sont régulièrement mises à jour et diffusées au sein des équipes afin d’améliorer la conformité et de réduire les risques d’infraction à la législation. Cette approche proactive permet à Best Maintenance de préserver son intégrité et de renforcer sa réputation en tant qu’acteur responsable sur le marché international.

3. Identification des Risques

3.1. Analyse des principaux risques liés aux importations et exportations

Best Maintenance reconnaît que les activités d'importation et d'exportation comportent des risques significatifs susceptibles d'affecter sa conformité, son efficacité opérationnelle et sa réputation. L'analyse des principaux risques identifiés inclut :

- **Non-conformité réglementaire** : le non-respect des exigences légales et réglementaires nationales et internationales peut entraîner des sanctions financières, judiciaires ou commerciales.
- **Importation ou exportation interdite ou sous restriction** : manipulation de marchandises prohibées ou soumises à des restrictions spécifiques, comme les biens à double usage ou les produits soumis à des licences strictes.
- **Partenariats avec des entités sous sanctions** : risque de nouer des relations commerciales avec des individus, entreprises ou pays ciblés par des sanctions économiques.
- **Erreurs opérationnelles ou administratives** : des documents incomplets ou inexacts (factures, certificats, déclarations douanières) peuvent retarder les opérations et entraîner des pénalités.

L'objectif de cette analyse est d'identifier systématiquement ces risques afin de mettre en œuvre des mesures de contrôle et d'atténuer leur impact avant que des incidents ne surviennent. Cela s'inscrit dans le cadre de la politique proactive de gestion des risques de Best Maintenance.

3.2. Cartographie des partenaires et zones à risque

La cartographie des partenaires et des zones géographiques représente une étape clé dans le pilotage des activités internationales de Best Maintenance. Elle consiste à :

- **Évaluer les partenaires commerciaux** : processus de diligence raisonnable pour vérifier l'historique, la conformité et la réputation des fournisseurs, clients et intermédiaires avant de conclure des accords commerciaux.
- **Identifier les zones géographiques sensibles** : certaines régions ou pays peuvent comporter des risques accrus en raison :
 - Des sanctions internationales,
 - De l'instabilité politique,
 - Ou de pratiques commerciales imprévisibles ou non conformes.
- **Segmenter les risques selon des critères spécifiques** : les zones stratégiques sont classées en « faible risque », « risque modéré » et « risque élevé » pour une priorisation des mesures de contrôle et de suivi efficaces.

Cette cartographie est mise à jour régulièrement, basée sur des données provenant d'autorités compétentes (ministères, organismes de régulation) et des outils analytiques spécialisés pour surveiller les risques émergents.

3.3. Étude des sanctions économiques et des zones sous restrictions

Best Maintenance s'engage à respecter toutes les sanctions économiques et commerciales imposées par les autorités guinéennes et les entités internationales. L'étude approfondie des sanctions inclut :

- **Identification des entités sous sanctions** : à travers des recherches dans des bases de données internationales (par exemple les listes de l'ONU, de l'Union Européenne ou de l'OFAC).
- **Analyse des zones sous restrictions** : zones géographiques où les imports/exports sont limités ou soumis à des contrôles renforcés pour des raisons politiques, sécuritaires ou environnementales.
- **Anticipation des changements réglementaires** : surveillance continue des évolutions législatives et géopolitiques susceptibles d'influencer les activités d'importation et exportation.

Ces informations sont intégrées à la cartographie des risques pour renforcer l'évaluation, le suivi et la gestion proactive des partenaires et transactions commerciales.

La mise en place de mesures préventives telles que la formation régulière du personnel aux exigences réglementaires, l'élaboration de procédures claires et détaillées pour chaque étape de la chaîne logistique, ainsi que la surveillance constante des partenaires commerciaux permettent à Best Maintenance de réduire considérablement les risques liés aux importations et exportations. Cela renforce également la confiance des clients, des partenaires commerciaux et des autorités de régulation envers l'entreprise.

4. Procédures de Gestion des Risques

4.1. Diligence raisonnable et vérification préalable

La diligence raisonnable et la vérification préalable représentent des étapes fondamentales dans la gestion proactive des risques pour Best Maintenance. Ces procédures visent à collecter et évaluer toutes les informations nécessaires pour prévenir des relations ou des transactions non conformes. Les principales mesures incluent :

- **Identification des partenaires commerciaux** : vérification approfondie des informations légales, financières et opérationnelles des partenaires potentiels avant l'établissement de relations contractuelles.
- **Evaluation des risques associés** : analyse des antécédents, réputation et conformité des entités pour détecter tout lien avec des pratiques illicites ou des zones sous sanctions.
- **Documentation des vérifications effectuées** : archivage systématique des résultats de diligence raisonnable pour prouver une approche rigoureuse en cas d'audit ou de contentieux.

Cette étape garantit que Best Maintenance collabore uniquement avec des entités conformes aux exigences légales et répondant à des critères éthiques élevés.

4.2. Contrôle des partenaires commerciaux et des fournisseurs

Le contrôle des relations externes est un levier essentiel de la politique de gestion des risques de Best Maintenance. Ce contrôle s'appuie sur plusieurs étapes :

- **Mise en place d'une procédure d'évaluation continue** : audits réguliers des partenaires et fournisseurs pour vérifier leur conformité et leur alignement avec les exigences contractuelles.

- **Utilisation d'outils de surveillance spécialisés** : recours à des bases de données fiables pour identifier et alerter toute modification dans le statut réglementaire ou commercial des partenaires.
- **Critères d'exclusion clairs** : retrait immédiat de tout partenaire ou fournisseur impliqué dans des activités frauduleuses, non conformes ou affectant la réputation de l'entreprise.

Grâce à ces contrôles, Best Maintenance s'assure de travailler uniquement avec des acteurs commerciaux intègres et alignés avec la politique de conformité de l'entreprise.

4.3. Mise en place d'un processus de compliance pour les transactions sensibles

Pour les transactions considérées comme sensibles ou présentant un risque accru, Best Maintenance a structuré un processus de compliance robuste :

- **Examen préalable obligatoire** : chaque transaction sensible (incluant les produits à double usage et les biens soumis à des réglementations spécifiques) est systématiquement soumise à une autorisation interne préalable.
- **Mécanismes de double vérification** : un processus collaboratif impliquant plusieurs services (juridique, logistique, et conformité) est utilisé pour examiner et valider les opérations sensibles.
- **Application des licences nécessaires** : obtention et vérification des autorisations requises, notamment dans le cas des exportations vers des zones à risque ou sous restriction.

Cette approche minimise les risques juridiques et opérationnels tout en renforçant la conformité vis-à-vis des réglementations internationales.

4.4. Gestion des marchandises interdites ou sous contrôle

Best Maintenance a instauré des systèmes rigoureux pour éviter tout manquement concernant les marchandises interdites ou sous contrôle. Ces systèmes incluent :

- **Classification stricte des marchandises** : recours au Système Harmonisé (SH) pour classer, identifier et déclarer les marchandises, conformément à leurs statuts légaux.

- **Procédures spécifiques pour les biens à double usage** : contrôle renforcé des technologies ou produits pouvant être utilisés à des fins civiles ou militaires.
- **Ségrégation et déclaration des marchandises interdites** : repérage et gestion séparée des produits non conformes suivis par des démarches correctives, comme leur retour ou leur destruction, en conformité avec les lois locales et internationales.

Ces pratiques permettent de maintenir des standards élevés de conformité réglementaire tout en minimisant les potentielles perturbations des chaînes d'approvisionnement de Best Maintenance.

Par l'application rigoureuse de ces procédures, Best Maintenance garantit une gestion efficace des risques liés aux importations et exportations, tout en renforçant sa réputation en tant qu'entreprise respectueuse des règles et éthique dans ses pratiques commerciales.

5. Formation et Sensibilisation

5.1. Programmes de formation des collaborateurs

Best Maintenance considère que la formation des collaborateurs est une pierre angulaire pour assurer une gestion efficace des risques et promouvoir une conformité continue dans ses opérations internationales. Les programmes de formation proposés visent à :

- **Renforcer les connaissances réglementaires** : former les employés aux lois locales et internationales applicables, notamment en matière d'importation, d'exportation et de sanctions administratives.
- **Identifier et évaluer les risques** : doter le personnel des compétences nécessaires pour repérer les signaux d'alerte dans les transactions et anticiper les potentielles anomalies ou non-conformités.
- **Simuler des scénarios pratiques** : organiser des ateliers interactifs, intégrant des études de cas spécifiques à l'industrie, pour préparer les collaborateurs à gérer des situations complexes de manière efficace.
- **Former à l'utilisation des outils de conformité** : enseigner l'application des technologies et plateformes utilisées pour le suivi des obligations réglementaires et la gestion des risques.

Ces programmes de formation sont actualisés régulièrement pour intégrer les évolutions législatives et les retours d'expérience de l'entreprise, garantissant ainsi une amélioration continue des compétences internes.

5.2. Campagnes de sensibilisation interne et auprès des partenaires

Pour promouvoir une compréhension collective des enjeux liés aux importations et exportations, Best Maintenance s'engage à :

- **Développer des campagnes internes** : diffuser des messages clairs et pédagogiques sur la politique de conformité et ses implications pratiques à travers des canaux variés tels que les newsletters, les affichages numériques, et les réunions mensuelles.
- **Impliquer les partenaires commerciaux** : organiser des sessions de sensibilisation collaboratives avec les fournisseurs, clients et prestataires pour aligner leurs pratiques avec les engagements réglementaires et éthiques de Best Maintenance.
- **Partager des retours d'expérience concrets** : illustrer l'impact d'éventuels incidents de non-conformité à travers des exemples réels, mettant en évidence les conséquences financières et réputationnelles pouvant découler de la négligence des règles.

Ces campagnes visent à créer un environnement de travail où la conformité est perçue comme une responsabilité collective, favorisant ainsi un engagement et une vigilance accrus à chaque niveau d'interaction commerciale.

5.3. Mise à disposition des ressources d'information et guides pratiques

Best Maintenance met un point d'honneur à fournir à ses équipes et ses partenaires des outils pratiques et accessibles pour les aider à respecter les politiques et procédures en place. Cette approche inclut :

- **Publication de guides pratiques** : élaboration de documents clairs, incluant les principales obligations réglementaires, les étapes clé des processus de compliance, et les contacts pour toute assistance nécessaire.
- **Création d'une base de ressources en ligne** : mise à disposition d'un portail numérique regroupant les politiques d'entreprise, les FAQs, des webinaires, et des notes de mise à jour réglementaire pour un accès en temps réel.
- **Assistance personnalisée** : désignation de référents internes en conformité pour répondre aux questions spécifiques et accompagner les équipes dans la résolution des problématiques complexes.

Ces ressources visent à rendre la gestion de la conformité plus intuitive et à encourager une adoption rapide et généralisée des bonnes pratiques au sein de Best Maintenance et de son écosystème commercial.

Par ces initiatives de formation et de sensibilisation, Best Maintenance confirme son engagement à développer une culture d'excellence, de responsabilité et de vigilance en matière de prévention et de gestion des risques liés aux importations et exportations.

Nous restons également toujours à l'écoute de nos collaborateurs et partenaires pour améliorer continuellement notre approche et garantir une conformité efficace et durable.

6. Suivi et Évaluation

6.1. Indicateurs de performance pour mesurer l'efficacité de la politique

Afin de garantir que la Politique de Prévention et de Gestion des Risques d'Importation et d'Exportation atteint ses objectifs, Best Maintenance a défini des indicateurs clés de performance (KPI) mesurables et pertinents :

- **Taux de conformité réglementaire** : pourcentage d'opérations internationales réalisées en conformité totale avec les lois et règlements applicables.
- **Réduction des incidents liés aux non-conformités** : suivi du nombre et de la gravité des violations identifiées ainsi que des réclamations ou amendes associées.
- **Respect des délais opérationnels** : évaluation de la fluidité des opérations, mesurée par le temps moyen requis pour conclure les transactions conformément aux exigences réglementaires.
- **Taux de mise à jour des documents de conformité** : proportion des dossiers réglementaires régulièrement actualisés et vérifiés par rapport aux exigences en vigueur.

Ces indicateurs sont collectés, analysés et rapportés de manière périodique, permettant à Best Maintenance d'évaluer concrètement l'efficacité de ses mesures préventives et correctives.

6.2. Audits internes réguliers et vérifications indépendantes

La politique de suivi rigoureux de Best Maintenance intègre une combinaison d'audits internes structurés et de vérifications indépendantes :

- **Audits internes périodiques** : réalisés par des équipes internes spécialisées, ces audits examinent la conformité des processus opérationnels, identifient les lacunes éventuelles et formulent des recommandations immédiates.
- **Vérifications indépendantes par des tiers** : sollicitation régulière d'auditeurs externes pour garantir une évaluation impartiale et exhaustive des pratiques de gestion des risques, renforçant ainsi la crédibilité du système mis en place.
- **Rapports détaillés et partage des résultats** : publication des conclusions des audits et mise en œuvre rapide des actions correctives en réponse aux observations.

Cette approche combinée d'audits internes et externes garantit que les mécanismes de gestion des risques restent performants et alignés avec les évolutions réglementaires et les pratiques exemplaires.

6.3. Mise à jour et amélioration continue des processus

Best Maintenance s'engage à maintenir une politique dynamique qui s'adapte aux changements du cadre légal et aux défis opérationnels en constante évolution. À cet effet:

- **Veille réglementaire et technologique** : suivi proactif des évolutions législatives locales et internationales ainsi que des avancées technologiques pouvant influencer les importations et exportations.
- **Révisions annuelles de la politique** : analyse systématique des performances et des retours d'expérience pour apporter des ajustements nécessaires.
- **Intégration des retours d'audits** : exploitation des résultats des audits pour corriger les vulnérabilités identifiées et optimiser les procédures.
- **Programmes de formation continue** : actualisation des formations dispensées aux collaborateurs pour leur permettre de s'aligner avec les révisions apportées à la politique.

En mettant l'accent sur une démarche d'amélioration continue, Best Maintenance assure une gestion efficace et durable des risques liés à ses opérations

d'import/export, tout en renforçant sa position comme un acteur responsable et conforme sur le marché international.

7. Dispositions Disciplinaires

7.1. Sanctions internes en cas de non-conformité

Best Maintenance a mis en place un cadre disciplinaire clair et rigoureux pour traiter toute violation des obligations réglementaires ou des politiques internes par ses collaborateurs. Les sanctions prévues sont définies en fonction de la gravité de l'infraction et peuvent inclure :

- **Avertissements écrits** : en cas d'incidents mineurs ou de premières infractions, un rappel formel à l'ordre est émis, accompagné de recommandations correctives.
- **Suspensions temporaires** : pour les infractions moyennes, une suspension des fonctions peut être appliquée, permettant une prise de conscience de la gravité des actes commis.
- **Licenciement pour faute grave** : dans les situations de non-conformité délibérée ou répétée causant de graves répercussions juridiques, financières ou réputationnelles, des mesures définitives peuvent être prises.

Ces sanctions visent à rappeler l'importance de la vigilance et de la conformité au sein de l'organisation tout en permettant de maintenir des standards éthiques et professionnels élevés.

7.2. Procédures de signalement des infractions

Afin de garantir une détection rapide et efficace des violations potentielles, Best Maintenance a instauré des mécanismes robustes et sécurisés pour le signalement des infractions :

- **Mise en place d'une ligne d'alerte confidentielle** : les collaborateurs peuvent anonymement signaler toute activité suspecte ou contraire aux règlements via un canal dédié et sécurisé.
- **Protection des lanceurs d'alerte** : un cadre juridique interne assure aux signalants une protection contre les représailles, garantissant ainsi un environnement de travail transparent et sûr.
- **Traitement rapide et impartial des signalements** : une équipe spécialisée examine chaque cas rapporté avec diligence, et les conclusions sont systématiquement suivies d'actions correctives appropriées.

- **Formation au signalement** : des sessions d'information régulières sensibilisent les collaborateurs aux mécanismes de déclaration et à l'importance de leur rôle dans la prévention des infractions.

Ces procédures contribuent à instaurer une culture d'intégrité où chaque individu est encouragé à participer activement à la conformité et à la sécurité des opérations.

7.3. Conséquences pour les fournisseurs et partenaires non conformes

L'intégrité de la chaîne d'approvisionnement et des relations commerciales étant essentielle, Best Maintenance impose des exigences strictes de conformité à ses fournisseurs et partenaires. En cas de non-conformité avérée de leur part, les mesures suivantes peuvent être prises :

- **Suspension de la collaboration** : les relations commerciales peuvent être temporairement interrompues jusqu'à ce qu'un plan d'action correctif soit mis en œuvre et validé.
- **Résiliation des contrats** : dans les cas graves ou en cas de récidive, les contrats peuvent être résiliés et les partenaires concernés ne seront plus sollicités à l'avenir.
- **Sanctions financières** : des pénalités contractuelles peuvent être imposées en cas de non-respect des conditions convenues.

Ces mesures visent à protéger les intérêts de Best Maintenance et à promouvoir une culture d'excellence dans ses relations avec ses fournisseurs et partenaires externes.

8. Gouvernance et Responsabilités

8.1. Rôles et responsabilités des parties prenantes internes et externes

La mise en œuvre efficace de la Politique de Prévention et de Gestion des Risques passe par une compréhension claire des rôles et responsabilités attribués aux différents acteurs :

- **Collaborateurs internes** : chaque employé, quelle que soit sa fonction, est tenu de respecter les politiques et procédures de conformité. Leur rôle implique notamment la vigilance sur les risques éventuels, le respect des directives internes et la signalisation des anomalies.
- **Cadres et responsables de département** : ils assurent un rôle de supervision et de relais, veillant à ce que leurs équipes respectent les exigences réglementaires, fournissent la formation nécessaire et appliquent les procédures.
- **Parties prenantes externes (fournisseurs, partenaires, prestataires)** : elles sont soumises à des clauses contractuelles de conformité et doivent démontrer leur adhésion aux normes éthiques et réglementaires de Best Maintenance. Les partenariats reposent sur des évaluations rigoureuses, renforçant une chaîne d'approvisionnement responsable et conforme.
- **Fonction conformité** : joue un rôle pivot dans la conception, la mise à jour et le contrôle des procédures de gestion des risques. Elle assure également une communication continue et efficace des directives à l'ensemble des parties prenantes.

Cette répartition claire des responsabilités assure une gestion cohérente et collaborative des risques, réduisant les vulnérabilités et renforçant la conformité globale.

8.2. Implication de la direction dans le pilotage et la supervision

La direction de Best Maintenance joue un rôle actif et déterminant dans le pilotage et la supervision de la gestion des risques d'importation et d'exportation. Son implication inclut :

- **Définition des priorités stratégiques** : les membres du Comité Exécutif valident les orientations stratégiques en termes de gestion des risques et allouent les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

- **Encadrement constant** : les dirigeants supervisent régulièrement les indicateurs de performance, examinent les rapports de conformité et pilotent les actions correctives face aux éventuelles observations.
- **Promotion de la culture de conformité** : à travers des interventions, des communications internes et des engagements publics, la direction agit comme un modèle d'intégrité et d'exemplarité pour l'ensemble de l'entreprise.
- **Participation active aux audits stratégiques** : les membres de la direction s'assurent de l'efficacité des processus par leur participation aux principaux audits internes et externes.

Ce rôle proactif de la direction conforte la posture de Best Maintenance comme une organisation engagée dans une gouvernance rigoureuse et éthique.

8.3. Mise en place et fonctionnement du comité de conformité

Best Maintenance a institué un Comité de Conformité dont la mission principale est de superviser la gestion des risques de manière structurée et proactive. Les caractéristiques clés de ce comité incluent :

- **Composition diversifiée** : le comité regroupe des représentants des départements juridique, financier, logistique et conformité, assurant une vision globale et multidimensionnelle.
- **Réunions périodiques** : il se réunit à intervalles réguliers pour examiner les performances des politiques en place, analyser les nouveaux défis réglementaires et valider les recommandations stratégiques.
- **Rôle consultatif et décisionnel** : le comité agit à la fois comme organe de conseil auprès de la direction et entité décisionnelle pour le déploiement de mesures spécifiques au sein de l'entreprise.
- **Gestion des incidents majeurs** : il coordonne les investigations internes, élabore des plans d'actions et fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par les équipes.

La création du Comité de Conformité témoigne de l'engagement continu de Best Maintenance à se doter d'une gouvernance solide et responsable, assurant une prise en charge proactive des risques liés aux opérations commerciales.

9. Annexes

9.1. Liste des textes législatifs et réglementaires guinéens applicables

Afin de garantir une conformité rigoureuse, Best Maintenance met à disposition une liste complète et actualisée des textes légaux et réglementaires relevant des opérations d'importation et d'exportation en République de Guinée. Celle-ci inclut notamment :

- Les lois et règlements douaniers sur l'importation et l'exportation.
- Les textes relatifs au contrôle des marchandises interdites ou sous licence.
- Les normes en matière de sécurité et santé applicables aux produits et services échangés.
- Les dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La consultation régulière de ces documents est essentielle pour assurer des pratiques conformes aux exigences juridiques guinéennes et internationales.

9.2. Exemples de pratiques commerciales à risques

Dans le cadre de la sensibilisation et de la prévention, cette section présente des exemples concrets de pratiques commerciales reconnues comme à risque, afin d'aider à leur identification et à leur gestion :

- **Sous-déclarations ou fausses déclarations douanières** : présentation incorrecte de la valeur, de la quantité ou de l'origine des biens.
- **Utilisation de faux documents** : manipulation ou présentation de certificats non authentiques pour valider une exportation ou une importation.
- **Marchandises en transit détournées de leur destination initiale** : sujets à des abus liés à des sanctions internationales.
- **Liens avec des entités figurant sur des listes de sanctions** : transactions réalisées avec des entreprises ou particuliers interdits.

Ces exemples, bien que non exhaustifs, visent à rester vigilants sur les comportements à risque pour limiter les violations réglementaires et garantir la conformité.

9.3. Coordonnées des autorités compétentes et des organismes de référence

Pour une coordination optimale et une gestion des incidents, Best Maintenance fournit les informations nécessaires pour contacter les autorités compétentes et organismes de référence :

- **Direction Nationale des Douanes de la République de Guinée** : numéro de téléphone, courriel officiel et adresse physique.
- **Agence Nationale des Normes et de la Qualité (ANOR)** : ressources pour les normes de conformité technique.
- **Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** : pour adresser tout différend lié à la transparence commerciale.
- **Commissions internationales et régionales** : telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour des questions relevant de réglementations internationales.

Ces coordonnées permettent d'accéder rapidement à une assistance réglementaire en cas de besoin ou de doute.

9.4. Glossaire des termes clés

Afin de faciliter la compréhension et l'application des réglementations, Best Maintenance met à disposition un glossaire des termes couramment utilisés dans le domaine du commerce international :

- **Accises** : taxes sur les produits tels que l'alcool, le tabac ou l'énergie.
- **Dédouanement** : procédure administrative permettant de déclarer les marchandises importées ou exportées auprès des autorités douanières.
- **Origine préférentielle** : déclaration d'une marchandise bénéficiant d'un traitement préférentiel en raison de son origine géographique.
- **Sanction internationale** : mesure restrictive imposée par des organisations internationales pour des raisons de sécurité, de politique ou économiques.

Ce glossaire aide à clarifier les termes régulièrement utilisés dans les opérations commerciales et à éviter toute confusion pouvant entraîner des risques de non-conformité.

9.5. Bibliographie et sources complémentaires

Pour approfondir vos connaissances sur la conformité réglementaire en Guinée et dans le domaine du commerce international, Best Maintenance recommande la lecture de sources complémentaires telles que :

- **Code des douanes** : lois et réglementations en matière d'import-export en République de Guinée.
- **Incoterms 2020** : règles internationales pour l'interprétation des termes commerciaux.
- **Normes ISO relatives au commerce international** : normes internationales pour garantir la qualité, la sécurité et la conformité des produits échangés.

Le 13 mai 2023

Le Directeur Général

